

DEGGO

CONTACT ET DEMANDES JURIDIQUES

Canaux, informations requises et traitement des demandes

Version	1.0
Entrée en vigueur	25 août 2026
Entité	Deggo Technologies SASU - Dakar, Sénégal
Langue	Français

Ce document explique comment adresser à Deggo une demande juridique, une demande relative aux données, une contestation de politique ou une demande émanant d'une autorité.

1. Canal officiel

Les coordonnées à jour sont publiées sur <https://deggosn.com/contacter-nous/> et dans l'application. Une demande juridique doit porter un objet clair et utiliser le canal indiqué pour éviter les retards.

Les messages publiés sur les réseaux sociaux ne constituent pas un canal sécurisé pour transmettre une pièce d'identité, une donnée de paiement ou une information sensible.

2. Catégories de demandes

- Question ou notification concernant les conditions et politiques Deggo.
- Demande d'accès, de rectification, d'opposition ou de suppression de données.
- Réclamation relative à une décision de compte.
- Notification de propriété intellectuelle.
- Demande d'un avocat, assureur ou représentant autorisé.
- Réquisition ou demande d'une autorité compétente.

3. Informations à fournir

- Nom et moyen de réponse vérifiable.
- Rôle concerné : passager, chauffeur, partenaire ou tiers.
- Référence de compte ou de course si nécessaire.
- Description précise, date et résultat demandé.
- Justificatif de mandat si la demande est faite pour une autre personne.

4. Vérification d'identité

Deggo peut demander une vérification proportionnée avant de communiquer une donnée ou modifier un compte. Il ne faut jamais envoyer un mot de passe, un code de connexion, un code de course ou les données complètes d'une carte bancaire.

Les pièces reçues uniquement pour vérifier l'identité ne doivent pas être réutilisées à une autre fin incompatible.

5. Délais et suivi

Deggo accuse réception dans un délai raisonnable et peut demander des précisions. Le délai dépend de la nature, de l'urgence, de la complexité, des tiers concernés et des délais imposés par la loi.

Une demande incomplète ou envoyée au mauvais canal peut nécessiter un complément avant examen.

6. Autorités et urgences

Une autorité doit utiliser une adresse officielle, préciser sa compétence, la base juridique, les informations recherchées et la période concernée. Deggo vérifie la validité et la proportionnalité avant toute communication, sauf urgence ou interdiction légale de notification.

Pour un danger immédiat, il faut contacter les services d'urgence compétents; le canal juridique Deggo ne remplace pas un service d'urgence.

7. Protection des données

Les demandes sont traitées conformément à la loi sénégalaise n° 2008-12 du 25 janvier 2008 et à la politique de confidentialité Deggo : <https://deggosn.com/politique-de-confidentialite/>

Référence institutionnelle : Commission de Protection des Données Personnelles -
<https://www.cdp.sn/legislation/textes-legislatifs>

Ce document constitue une politique opérationnelle de Deggo Technologies SASU. Il complète les conditions générales, la politique de confidentialité et les règles affichées dans l'application. Les dispositions impératives du droit sénégalais prévalent. Une validation par un conseil juridique qualifié au Sénégal est recommandée avant publication contractuelle.

FIN DU DOCUMENT